



INEW.ORG
 @EXPLOSIVEWEAPON
 INFO@INEW.ORG

L'Afrique et la déclaration politique visant à renforcer la protection des civils contre l'utilisation d'armes explosives en zones peuplées : comment et pourquoi la mobilisation des États africains est essentielle

Lorsque des armes explosives sont utilisées dans des zones peuplées, environ 90 % des personnes directement tuées ou blessées sont des civils.¹ Les armes explosives² sont conçues pour être utilisées sur des champs de bataille ouverts. Lorsqu'elles sont utilisées dans des zones peuplées, elles tuent et blessent des civils, endommagent et détruisent des infrastructures civiles vitales telles que des écoles, des hôpitaux et des centrales électriques, réseaux d'eau potable et d'assainissement, ce qui a des répercussions sur la fourniture de services essentiels et provoque des déplacements.³ Bien que l'utilisation d'armes explosives en zones peuplées engendre systématiquement des dommages, le risque pour les civils est bien plus grave lorsque ces armes ont un « large rayon d'impact ».⁴ Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et le Secrétaire général des Nations Unies ont appelé à plusieurs reprises les États à éviter d'utiliser des armes explosives à large rayon d'impact dans des zones peuplées, qui « exposent les civils à un risque élevé de conséquences indiscriminées ».⁵

L'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées (EWIPA) compromet l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), en contribuant à la fragilité et à l'insécurité des États et en nuisant aux efforts de développement. L'Union Africaine, de nombreux États, des agences des Nations Unies, le CICR et la société civile ont tous déjà exprimé leur profonde inquiétude face aux graves préjudices que les civils subissent du fait des bombardements dans les villes et autres zones peuplées. Ces mêmes préjudices risquent de s'aggraver à mesure que le monde s'urbanise et que les conflits se déroulent de plus en plus dans les centres urbains, à moins que de nouvelles normes ne soient établies pour y remédier.

Conscients qu'il s'agit d'une question humanitaire urgente, les États sont actuellement en train de s'accorder sur une déclaration politique internationale sur EWIPA, les consultations étant prévues du 6 au 8 avril 2022 à Genève pour finaliser le texte. Une déclaration politique, bien que n'étant pas un engagement juridiquement contraignant, doit viser à influencer le comportement des États en promouvant de nouveaux standards internationaux clairs. Elle permet d'accroître la protection des civils exposés à des situations de conflit, mais seulement si elle contient des engagements porteurs de véritables changements.

Les États africains ont, lors d'une conférence régionale à Maputo ainsi que par l'intermédiaire de l'Union africaine, exprimé leur inquiétude à ce sujet et se sont engagés à soutenir et à participer à un processus visant à élaborer une déclaration politique sur l'impact des armes explosives à large rayon d'impact dans les zones peuplées. Sur cette base, ils devraient jouer un rôle fondamental lors des ultimes consultations sur le texte de la déclaration politique, afin de contribuer à garantir qu'elle puisse être un outil qui améliorera concrètement la protection des civils exposés à des conflits.

1. L'AFRIQUE S'URBANISE RAPIDEMENT, FAISANT DE L'UTILISATION D'ARMES EXPLOSIVES DANS LES ZONES PEUPLÉES UNE MENACE CROISSANTE POUR LES CIVILS DU CONTINENT

L'Afrique s'urbanise rapidement : les Nations Unies prévoient que l'Afrique, qui s'urbanise plus rapidement que les autres régions, soit à 59 % urbaine d'ici 2050.⁶ Dans le même temps, les conflits se déroulent de plus en plus dans les centres urbains, et l'utilisation d'armes explosives dans les villes et autres zones peuplées est de plus en plus préoccupante. La population des pays africains se concentrant dans les villes, des mesures fortes sont indispensables pour empêcher l'utilisation d'armes explosives à large rayon d'impact dans les zones peuplées. A défaut, ces pays deviendront plus vulnérables aux effets dévastateurs des armes explosives en cas de conflit.

2. LES MESURES SUR LES ARMES EXPLOSIVES S'INSCRIVENT DANS L'AGENDA 2063 DE L'UNION AFRICAINE ET DE SA FEUILLE DE ROUTE PRINCIPALE « FAIRE TAIRE LES ARMES ».

L'Agenda 2063 de l'Union Africaine s'engage à faire de la paix une réalité pour les générations futures. À cet égard, la campagne « Mesures concrètes pour faire taire les armes d'ici 2020 » place la protection des civils, le contrôle des armes et les mesures de prévention au cœur des priorités des États africains. Ces priorités

se traduisent dans l'action internationale visant à limiter l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées en raison de la forte probabilité de dommages causés aux civils et des conséquences à long terme que l'usage d'EWIPA a sur la paix et le développement. En s'engageant sur cette question et en soutenant une déclaration politique forte, les États africains ont la possibilité de poursuivre leur objectif qui consiste à mieux protéger les citoyens de l'effet destructeur des armes et de la guerre, et de s'efforcer à la réalisation de l'Aspiration 4 des objectifs de l'Agenda 2063 pour 2023 (une Afrique pacifique et sûre).⁷

3. LE CONTINENT AFRICAÏN SUBIT DÉJÀ LES CONSÉQUENCES DE L'UTILISATION D'ARMES EXPLOSIVES DANS LES ZONES PEUPLÉES.

Les civils africains ont déjà souffert de l'utilisation d'armes explosives. Ces derniers mois, dans le Tigré, les frappes aériennes, les bombardements et les attaques d'artillerie dans les zones urbaines ont tué des centaines de civils, dont des enfants, et détruit des maisons, des hôpitaux, des écoles et des marchés. Des centaines de milliers de personnes ont été contraintes de fuir. Au cours de la dernière décennie, d'autres États, dont le Soudan, la Somalie, la Libye, le Nigeria et la Côte d'Ivoire, ont fait face à des violences similaires, et leurs civils ont subi des préjudices semblables. Il s'agit d'un défi humanitaire qui touche les quatre coins du monde et qui, à ce titre, nécessite une réponse à l'échelle internationale.

Voici quelques exemples concrets :

- ✕ En mars 2011, 100 civils ont été tués et blessés lorsqu'au moins six obus de mortier de 81 mm ont touché Abobo, un quartier densément peuplé de la ville d'Abidjan, en Côte d'Ivoire.⁸ Les bombardements ont également endommagé des infrastructures vitales, notamment un marché et une gare routière.
- ✕ À Misrata, en Libye, environ 3 000 personnes auraient été tuées ou blessées par des tirs de mortiers et de roquettes en deux mois, au printemps 2011.⁹ Reuters a rapporté que plus de 100 roquettes avaient été tirées sur Misrata en une journée, en avril.¹⁰ Outre les victimes civiles, les bombardements massifs ont endommagé et détruit les infrastructures de Misrata, notamment les usines et les installations agro-alimentaires, les zones résidentielles, l'hôpital et le port. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) a indiqué que l'accès humanitaire était fortement limité, notamment parce que les navires ne pouvaient pas accoster, et que les installations médicales étaient inondées.¹¹
- ✕ Le 14 janvier 2022, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a signalé qu'au cours des deux premières semaines de l'année, plus de 100 civils avaient été tués et 75 blessés lors de frappes aériennes au Tigré.¹² Le 7 janvier, la frappe aérienne la plus meurtrière a touché le camp de déplacés de Dedebit, tuant au moins 59 personnes et en blessant une trentaine d'autres. Les Nations Unies ont alerté sur le fait que les frappes aériennes dans le Tigré avaient entravé l'approvisionnement en carburant et en nourriture ainsi que l'accès humanitaire, et créé un « blocus de facto ».¹³

4. L'UTILISATION D'ARMES EXPLOSIVES EST LE PRINCIPAL ÉLÉMENT DÉCLENCHÉ ET MOTEUR DES DÉPLACEMENTS FORCÉS

Dans le contexte d'une crise mondiale des réfugiés ainsi que de la hausse du nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et de migrants (dont beaucoup proviennent de pays touchés par un conflit), l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées reste l'un des principaux éléments déclencheurs et moteurs des déplacements. En seulement deux mois, au cours de l'été 2019, plus de 100 000 personnes ont été déplacées en raison des bombardements massifs et des tirs d'artillerie lourde à Tripoli, en Libye.¹⁴ L'utilisation d'armes explosives non seulement déclenche et entraîne des déplacements, mais crée également des obstacles au retour. Les États africains, ainsi que les Nations Unies, les organisations internationales et la société civile mondiale ont souligné la nécessité de s'attaquer aux causes profondes des déplacements : une déclaration politique visant à limiter l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées offre une excellente occasion de le faire.

5. LA MOBILISATION DES PAYS AFRICAÏNS A EU UN IMPACT SIGNIFICATIF SUR D'AUTRES QUESTIONS DE DÉSARMEMENT HUMANITAIRE

Depuis longtemps, les États africains mènent des actions de désarmement et de plaidoyer qui améliorent la protection des civils. Ils ont joué un rôle essentiel dans l'élaboration et l'adoption de certains des traités de désarmement les plus concluants, tels que le Traité sur l'interdiction des mines antipersonnel de 1997 et la Convention sur les armes à sous-munitions de 2008, en veillant à ce qu'ils soient ambitieux et comportent des dispositions solides en matière de protection des civils et d'assistance aux victimes.

Lorsque les États africains ont décidé de porter une voix forte sur le plan humanitaire, ils ont été entendus avec succès. Si les États africains s'expriment lors de la prochaine réunion de concertation finale qui se tiendra en avril 2022, ils pourraient également jouer un rôle clé en veillant à ce qu'une déclaration politique sur la protection des civils contre l'utilisation d'armes explosives prévoit un engagement ferme visant à éviter leur utilisation dans les zones peuplées, et à ce que les droits et les besoins des victimes et des communautés soient respectés.

6. L'UTILISATION D'ARMES EXPLOSIVES DANS LES ZONES PEUPLÉES COMPROMET LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

L'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées entrave la réalisation d'un large éventail d'Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment l'objectif 2 sur l'élimination de la faim, l'objectif 3 sur la santé, l'objectif 4 sur la sûreté en matière d'éducation et l'objectif 5 sur l'autonomisation des femmes, l'objectif 6 sur l'eau et l'assainissement, l'objectif 8 sur l'emploi, l'objectif 10 sur les inégalités et l'objectif 11 sur des villes plus sûres.¹⁵ Outre les personnes tuées et blessées par l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées, un nombre encore plus important de civils est touché suite aux dommages causés aux infrastructures et aux services essentiels. Remettre en état des

hôpitaux, des écoles et des infrastructures qui ont été détruits peut prendre des années, voire des décennies. Les conséquences de l'utilisation d'armes explosives dans les villes n'entravent pas seulement l'accès humanitaire, mais réduisent également à néant les moyens de subsistance et ont un effet dissuasif sur les investisseurs.

7. LES PAYS AFRICAINS ET LES INSTITUTIONS DE L'UA SE SONT DÉJÀ PRONONCÉS SUR CETTE PROBLÉMATIQUE

En novembre 2017, l'Afrique a organisé la première conférence régionale sur la protection des civils contre les armes explosives dans les zones peuplées, et les États participants ont adopté le premier instrument international sur la question par le biais du communiqué de Maputo.¹⁶ Les représentants des États ont reconnu la nécessité de poursuivre l'action sur l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées aux niveaux national, régional et international, et se sont engagés à éviter l'utilisation d'armes explosives à large rayon d'impact dans les zones peuplées. Ils ont également convenu de soutenir pleinement le processus d'élaboration d'une déclaration politique et d'encourager l'engagement des États africains.

En 2019, les États africains ont renforcé leur engagement sur la question d'EWIPA par le biais d'un communiqué du Conseil de paix et de sécurité de l'Union Africaine.¹⁷ Le communiqué « a exprimé son soutien à un processus de consultation inclusif visant à élaborer une déclaration politique qui traite des répercussions des armes explosives... soulignant que la déclaration doit prévoir des engagements orientés vers l'action » et a convenu « de promouvoir une participation active de l'Afrique au processus mondial d'élaboration d'une déclaration politique ».

PRINCIPALES ACTIONS

Participer et contribuer aux négociations de la déclaration politique à Genève qui se tiendront du 6 au 8 avril 2022. Pour plus d'informations, consultez le lien suivant : <https://www.dfa.ie/our-role-policies/international-priorities/peace-and-security/ewipa-consultations/>

Approfondissez votre compréhension de la question en lisant ces ressources clés :

- ✗ « Dix informations essentielles à des fins d'une déclaration politique sur les armes explosives », INEW (2021) : <https://bit.ly/INEW10elements>. Disponibles également en français (https://bit.ly/INEW10elements_FR) et en espagnol (https://bit.ly/INEW10elements_ESP)
- ✗ Du dernier document d'information de l'INEW à la Première Commission de l'ONU (octobre 2021) : <https://bit.ly/INEW1C2021>
- ✗ La page Internet du CICR sur les armes explosives dans les zones peuplées (<https://www.icrc.org/fr/explosive-weapons-populated-areas>), notamment sa vidéo explicative sur les répercussions directes et indirectes : <https://www.icrc.org/fr/document/explosive-weapons-populated-areas-consequences-civilians>
- ✗ « Les effets de zone des armes et le risque de préjudice pour les civils », un reportage photo explicatif de l'article 36 sur les effets de zone des armes explosives : <https://express.adobe.com/page/Gxon0IN10Muxl/>

Contactez les membres de l'INEW pour approfondir cette question :

- ✗ Laura Boillot – laura@article36.org
(coordinatrice chez INEW, basée au R.-U., anglais)
- ✗ Baptiste Chapuis – b.chapuis@hi.org
(Handicap International – Humanity & Inclusion, basé en France, français)
- ✗ Joseph Dubé – joseph@polka.co.za
(membre d'INEW, basé en Afrique du Sud, anglais)

ENDNOTES

- 1 AOAV (2021), « Une décennie de violence explosive, 2011-2020 » : <https://aoav.org.uk/2021/a-decade-of-explosive-violence-harm-2011-2020/>
- 2 Dont, entre autres, des bombes d'avion, des obus d'artillerie, des roquettes, des grenades, des missiles ainsi que des engins explosifs artisanaux.
- 3 ONU-Habitat a signalé les dommages causés aux logements, aux moyens de subsistance, aux infrastructures et aux sites du patrimoine par les conflits, et notamment en raison de l'utilisation d'armes explosives, dans les centres urbains, et a mis en avant les ressources importantes nécessaires au relèvement et à la reconstruction. ONU-Habitat, « Relèvement et reconstruction suite aux crises urbaines dans la région arabe » : <https://unhabitat.org/programme/urban-crisis-recovery-and-reconstruction-in-the-arab-region>
- 4 Le large rayon d'impact possible lorsqu'une arme individuelle possède un large effet de souffle ou de fragmentation (par exemple, les bombes aériennes), lorsque des munitions explosives multiples sont lancées sur une zone (par exemple, les lance-roquettes multiples), lorsqu'une arme n'atteint pas avec précision la cible (comme les mortiers), ou une combinaison de ces facteurs.
- 5 « Rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur la protection des civils en période de conflit armé », S/2021/423, 3 mai 2020, <https://undocs.org/S/2021/423>
- 6 Département des affaires économiques et sociales, Division de la population, « Perspectives d'urbanisation dans le monde 2018 », p. 7 : <https://population.un.org/wup/Publications/Files/WUP2018-Highlights.pdf>
- 7 L'Afrique que nous voulons, Programme d'action 2063, Premier plan décennal de mise en œuvre 2014-2023 : <https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/20823/Agenda%202063%20-%20FIRST%20TEN%20YEAR%20PLAN%20-%20September%20202015.pdf?sequence=1&isAllowed=y>
- 8 « L'ONU condamne l'attaque au mortier sur un marché de la Côte d'Ivoire », NPR, 18 mars 2011 : <https://www.npr.org/2011/03/19/134670468/un-condemns-mortar-attack-on-ivory-coast-market?t=1645628500666>
- 9 AOAV (avril 2011), « Recensement de violence explosive en Libye » : https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Full_Report_488.pdf
- 10 « Les rebelles libyens reprennent le contrôle sur le port pétrolier de Brega », Reuters, 16 avril 2011 : <https://www.reuters.com/article/columns-us-libya-idINTRE-7270JP20110416>
- 11 OCHA, « Libye : il est difficile d'accéder à Misrata. Une évaluation humanitaire révèle que des personnes ont besoin de fournitures médicales », 16 juillet 2011 : <https://www.unocha.org/story/libya-misrata-difficult-access-humanitarian-assessment-finds-people-need-medical-supplies>
- 12 Notes de conférence de presse sur l'Éthiopie, 14 janvier 2022 : <https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=28026&LangID=E>
- 13 « Le blocus crée un "enfer" dans le Tigré éthiopien : OMS », Al Jazeera, 12 janvier 2022 : <https://www.aljazeera.com/news/2022/1/12/blockade-creates-hell-in-ethiopia-tigray-who>
- 14 Appel conjoint du secrétaire général de l'ONU et du président du Comité international de la Croix-Rouge sur l'utilisation d'armes explosives dans les villes, septembre 2019 : <https://www.un.org/sg/en/content/sg/note-correspondents/2019-09-18/note-correspondents-joint-appeal-the-un-secretary-general-and-the-president-of-the-international-committee-of-the-red-cross-the-use-of-explosive-weapons>
- 15 UNIDIR (2016) « Les conséquences de l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable » : <https://www.unidir.org/files/publications/pdfs/ewipa-and-the-sdgs-en-651.pdf>
- 16 Communiqué de la conférence régionale de Maputo sur la protection des civils contre l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées, novembre 2017 : <https://www.inew.org/maputo-regional-conference-on-the-protection-of-civilians-from-the-use-of-explosive-weapons-in-populated-areas/>
- 17 Communiqué de presse de la 859e réunion du CPS, qui s'est tenue le 17 juillet 2019 et consacrée à une session ouverte sur le thème : « La protection des civils contre l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées (EWIPA) », 24 juillet 2019 : <https://www.peaceau.org/fr/article/press-statement-of-the-859th-meeting-of-the-psc-held-on-17-july-2019-dedicated-to-an-open-session-on-the-theme-protection-of-civilians-from-the-use-of-explosive-weapons-in-populated-areas-ewipa>